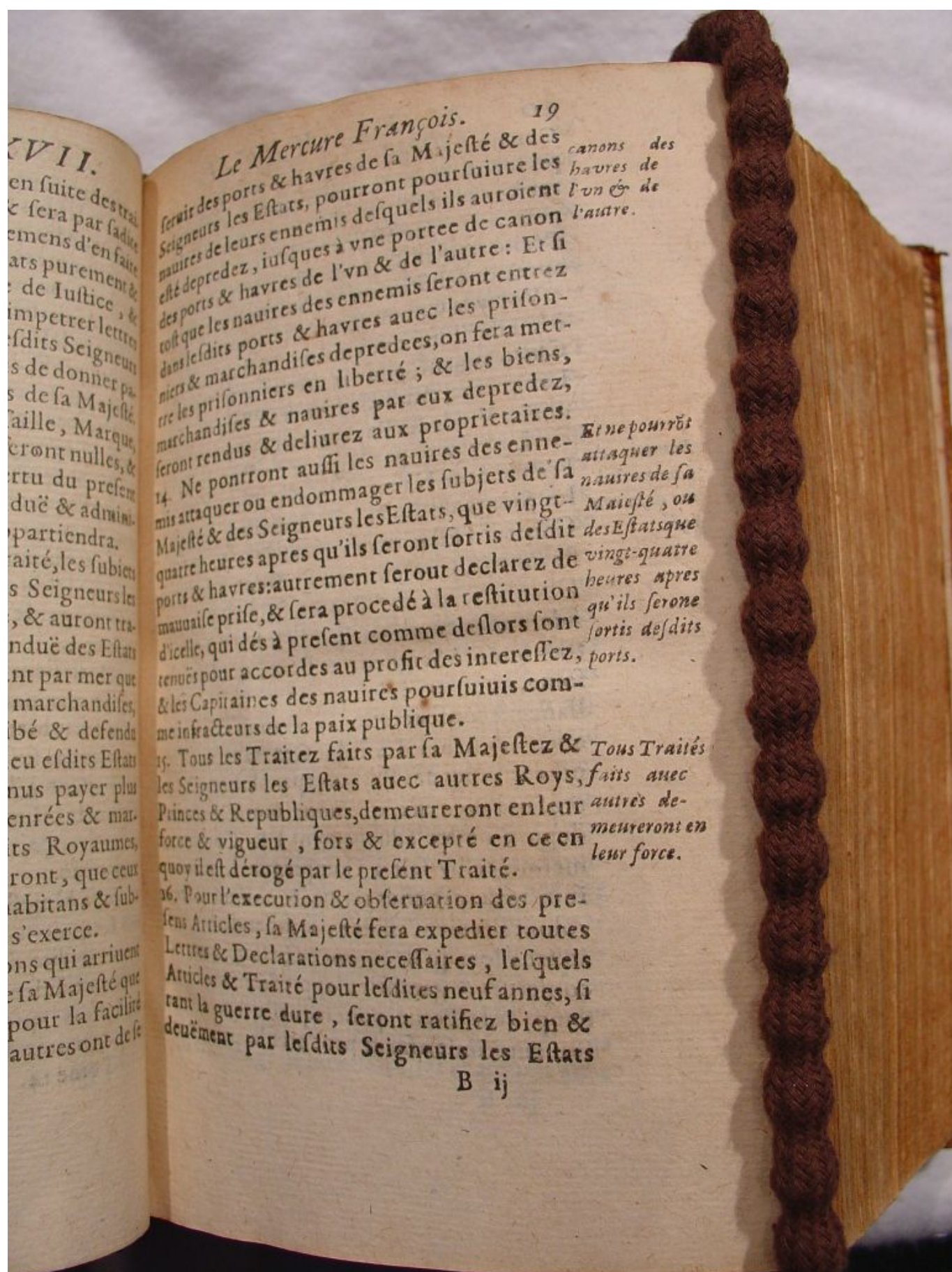
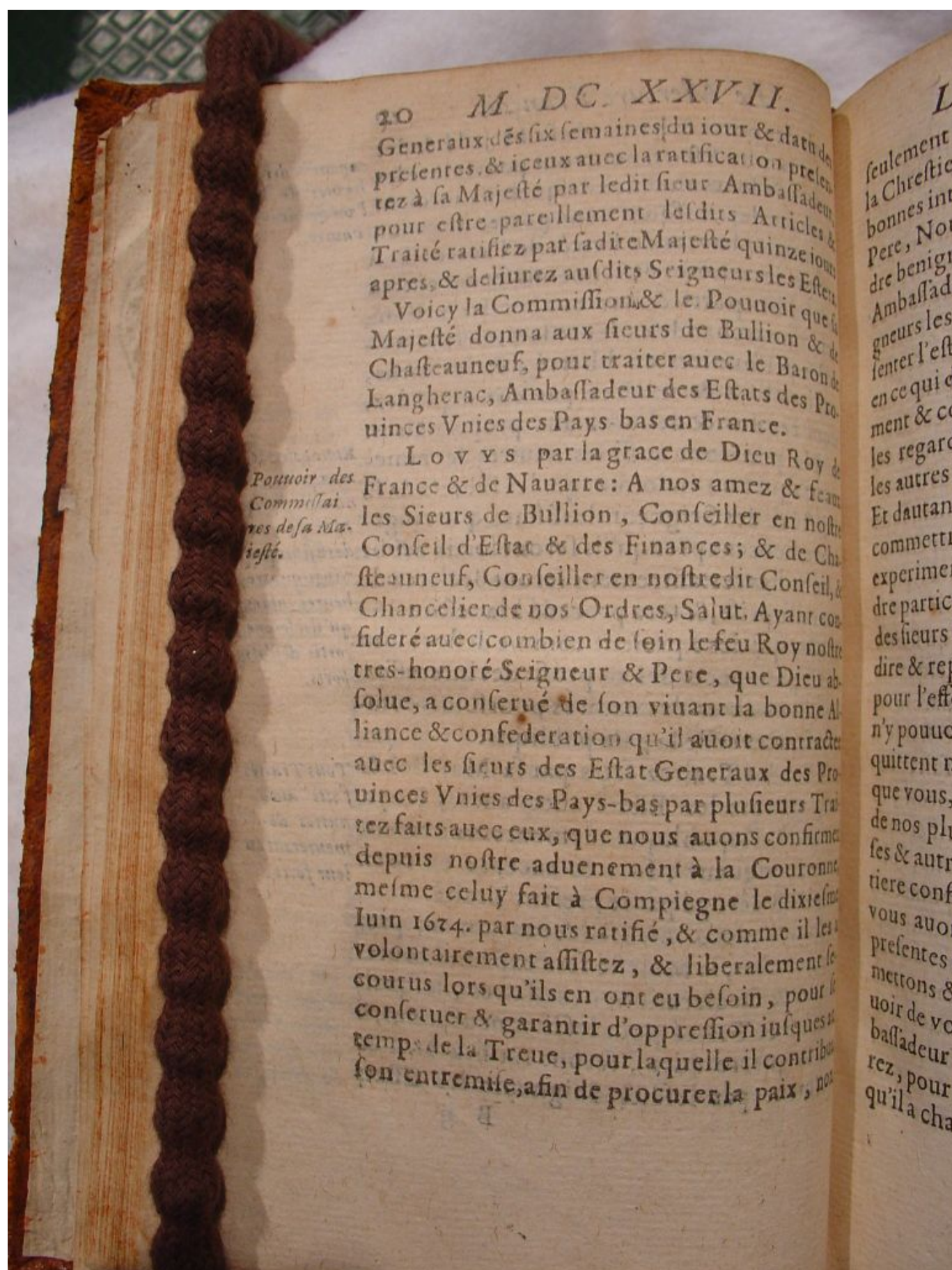


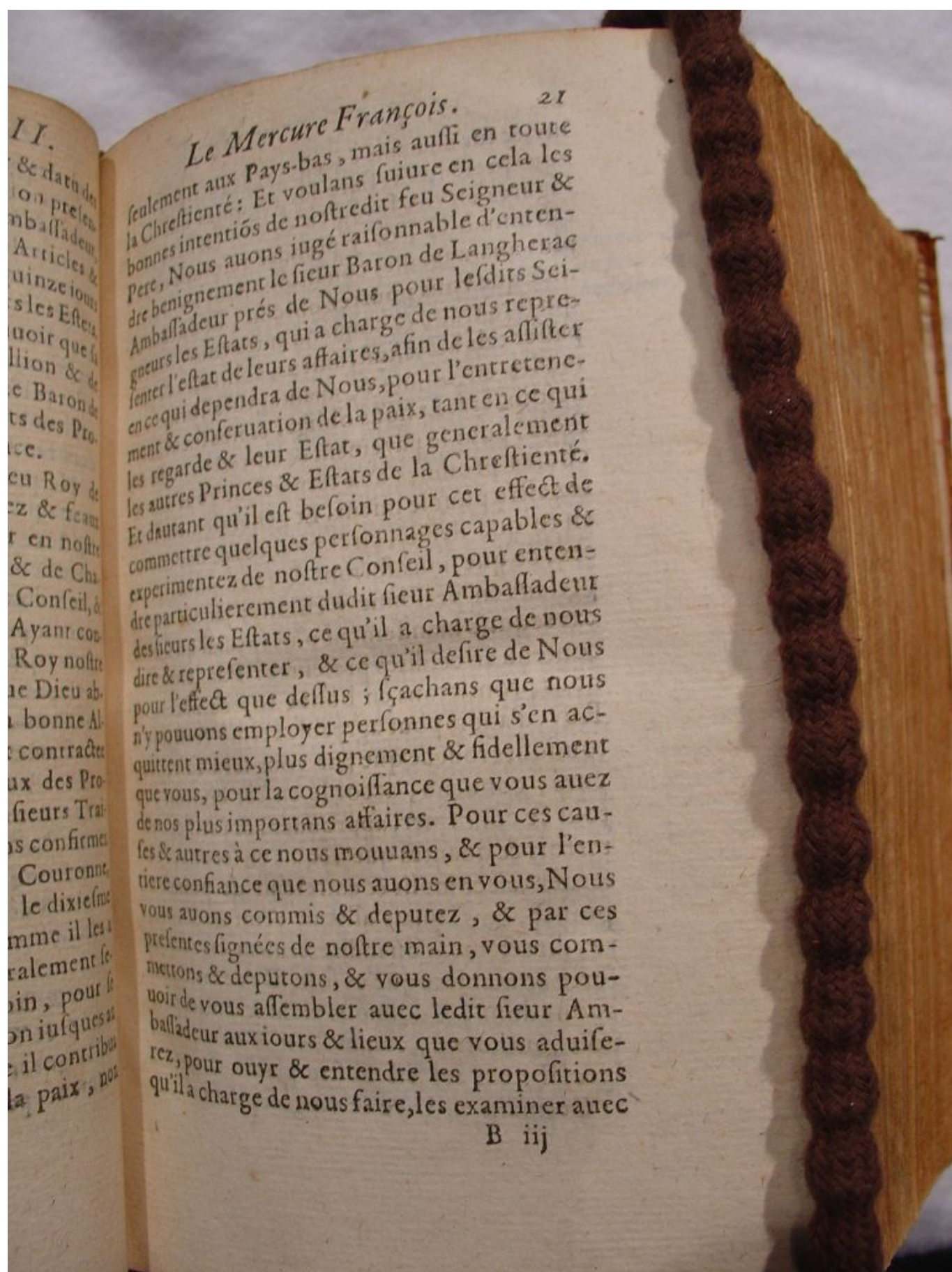
1627_019.jpg



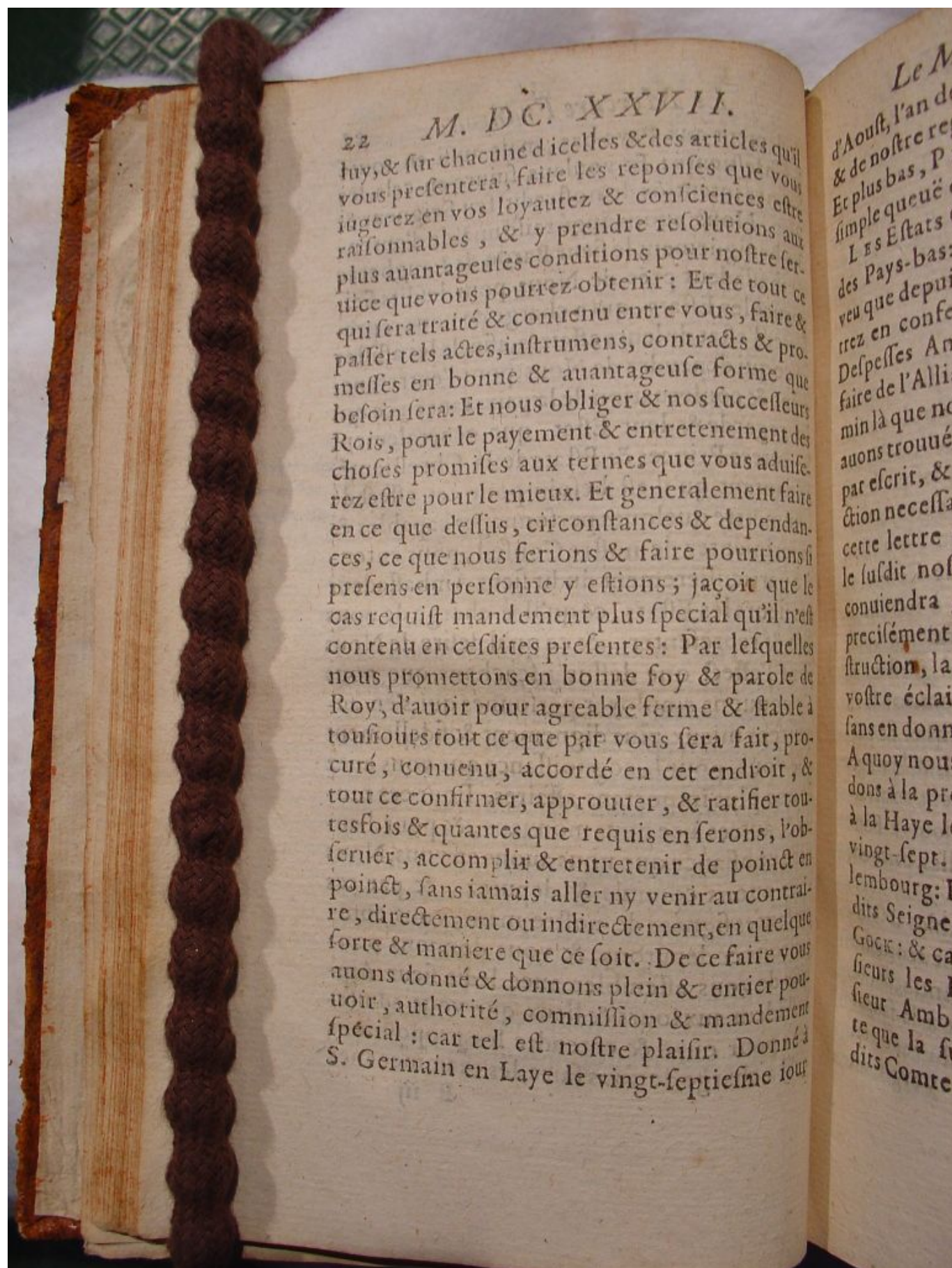
1627_020.jpg



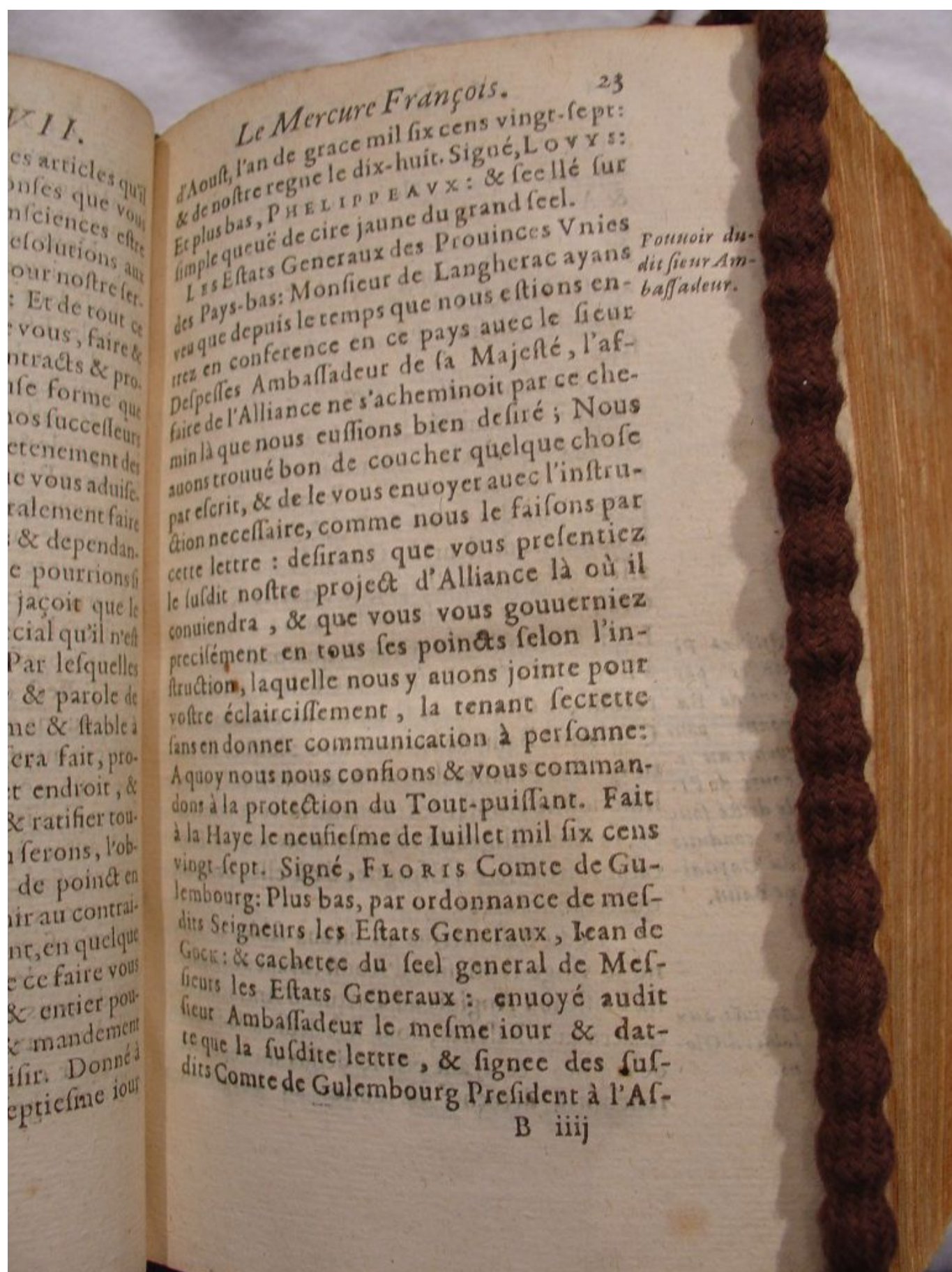
1627_021.jpg



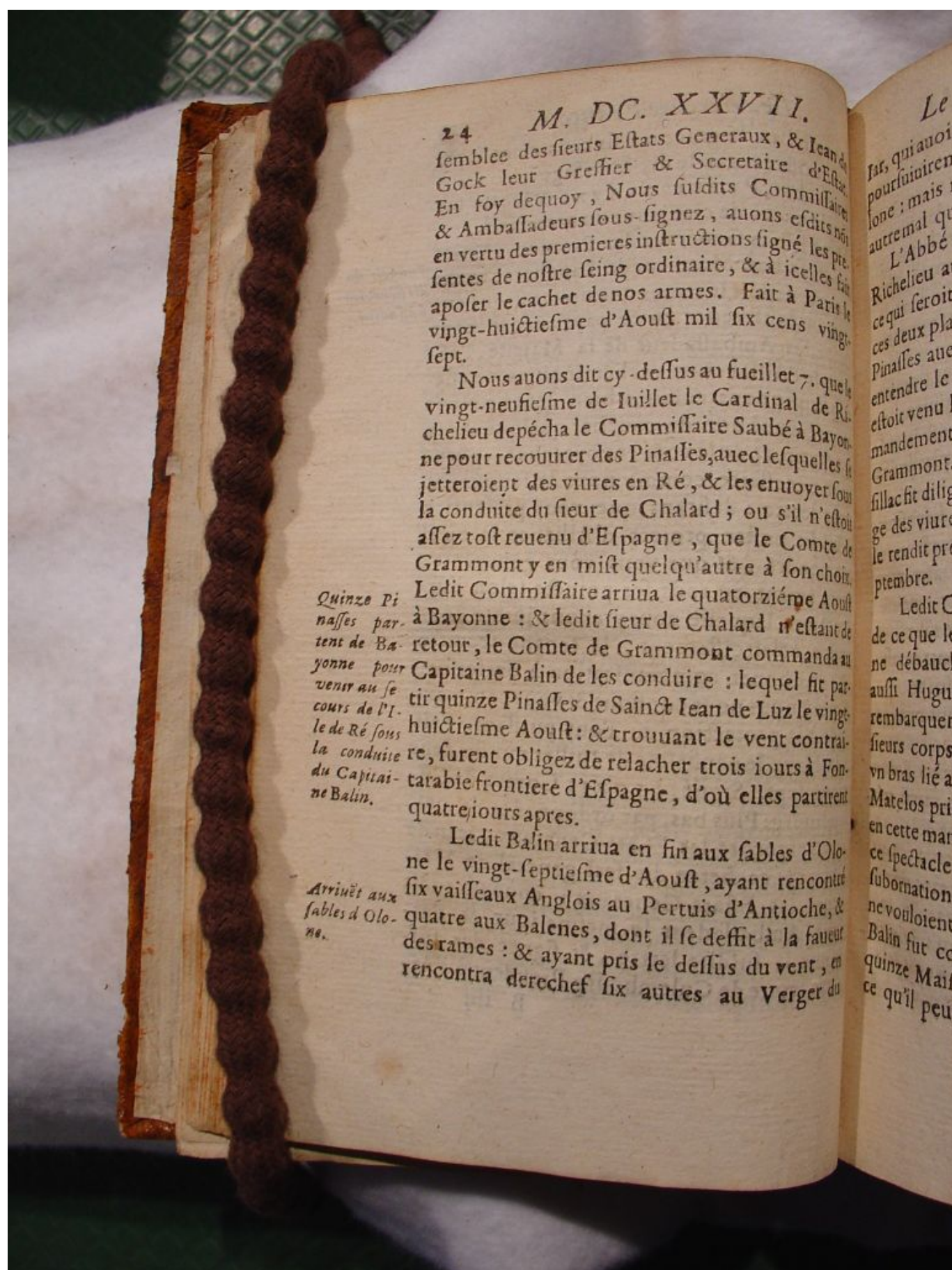
1627_022.jpg



1627_023.jpg



1627_024.jpg



24 M. DC. XXVII.

semblee des sieurs Estats Generaux, & Jean de Gock leur Gressier & Secretaire d'Etat. En foy dequoy, Nous sursdits Commissaires & Ambassadeurs sous-signez, auons esdits nos en vertu des premieres instructions signez les presentes de nostre seing ordinaire, & à icelles fait aposer le cachet de nos armes. Fait à Paris le vingt-huictiesme d'Aoust mil six cens vingt-sept.

Nous auons dit cy-dessus au fueillet 7. que le vingt-neufiesme de Juillet le Cardinal de Richelieu depécha le Commissaire Saubé à Bayonne pour recouurer des Pinasses, avec lesquelles se jetteroient des viures en Ré, & les enuoyer sous la conduite du sieur de Chalard; ou s'il n'estoit assez tost reuenue d'Espagne, que le Comte de Grammont y en mist quelque autre à son choix.

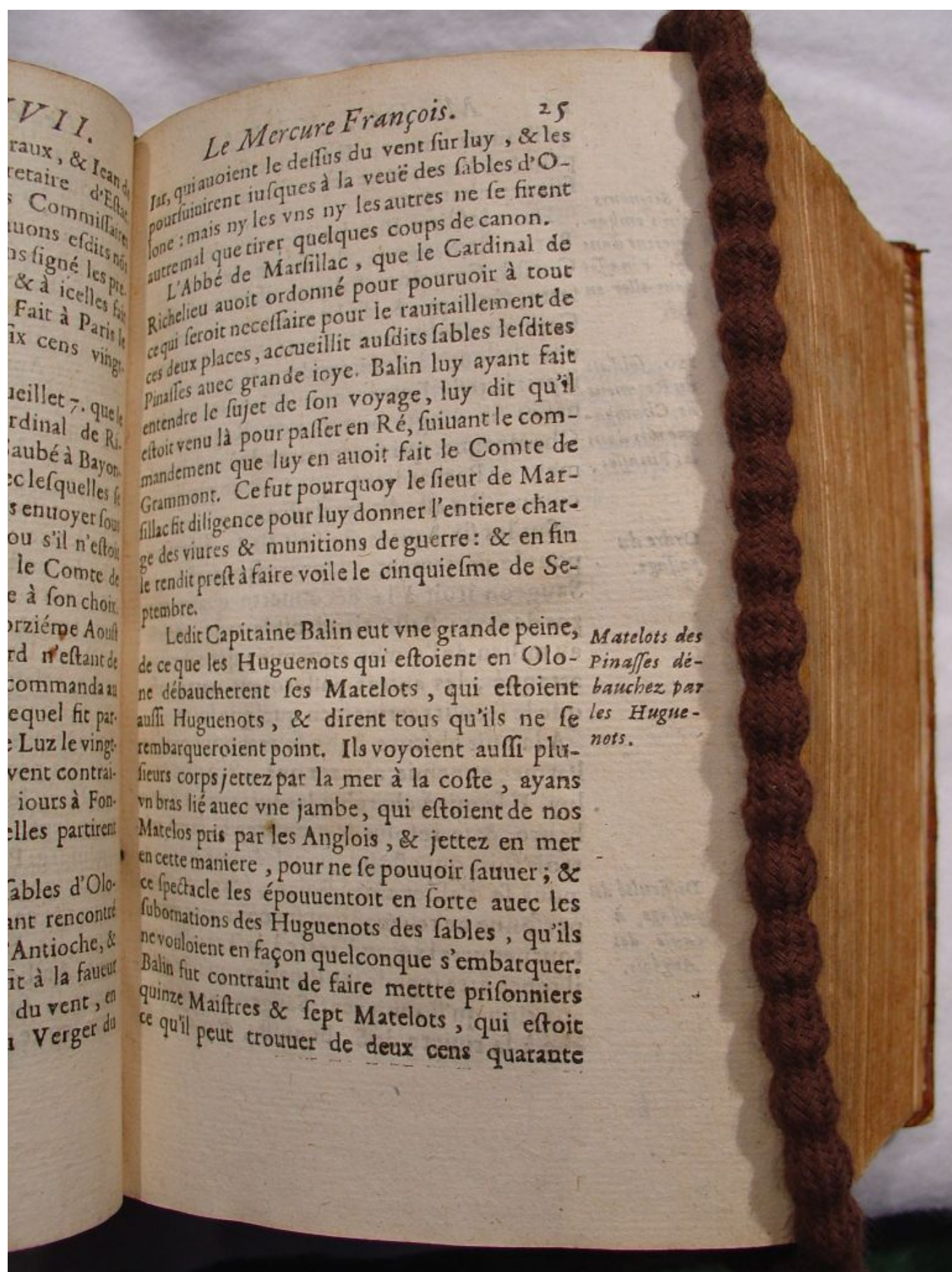
Ledit Commissaire arriua le quatorzième Aoust à Bayonne: & ledit sieur de Chalard n'estant de retour, le Comte de Grammont commanda au Capitaine Balin de les conduire: lequel fit partir quinze Pinasses de Saint Jean de Luz le vingt-huictiesme Aoust: & trouuant le vent contraire, furent obligez de relacher trois iours à Fontarabie frontiere d'Espagne, d'où elles partirent quatre iours apres.

Ledit Balin arriua en fin aux sables d'Olonne le vingt-septiesme d'Aoust, ayant rencontré six vaisseaux Anglois au Pertuis d'Antioche, & quatre aux Balenes, dont il se deffit à la faueur des rames: & ayant pris le dessus du vent, en rencontra derechef six autres au Verger du

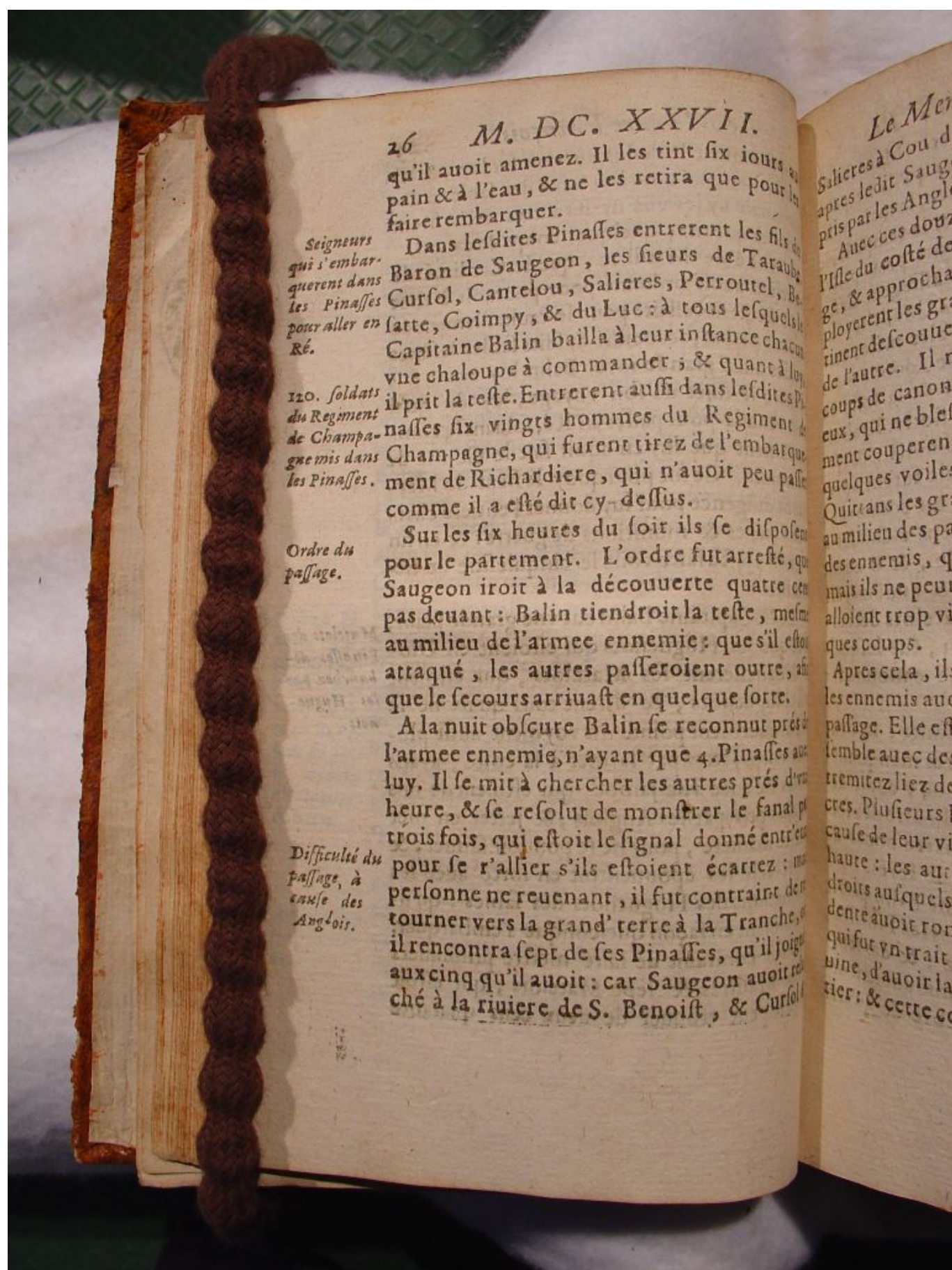
Le
sur, qui auoit
pourfuit
lone: mais
autre mal qu
L'Abbé
Richelieu au
ce qui seroit
ces deux pla
Pinasses au
entendre le
estoit venu l
mandement
Grammont.
sillac fit dilig
ge des viure
le rendit pre
ptembre.

Ledit C
de ce que le
ne débauch
aussi Hugue
rembarquer
sieurs corps
vn bras lié a
Matelos pri
en cette man
ce spectacle
subornation
ne vouloient
Balin fut co
quinze Maif
ce qu'il peut

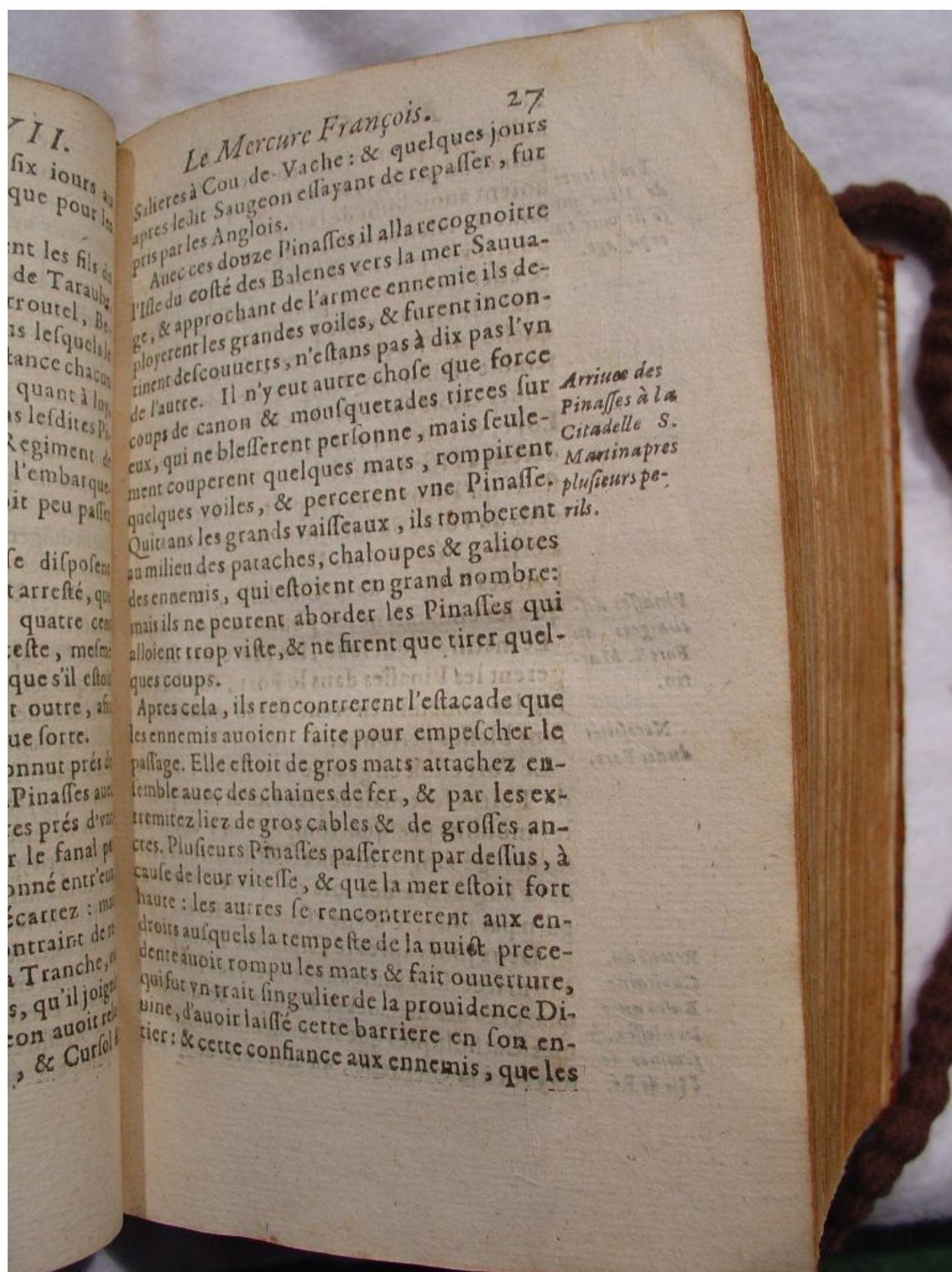
1627_025.jpg



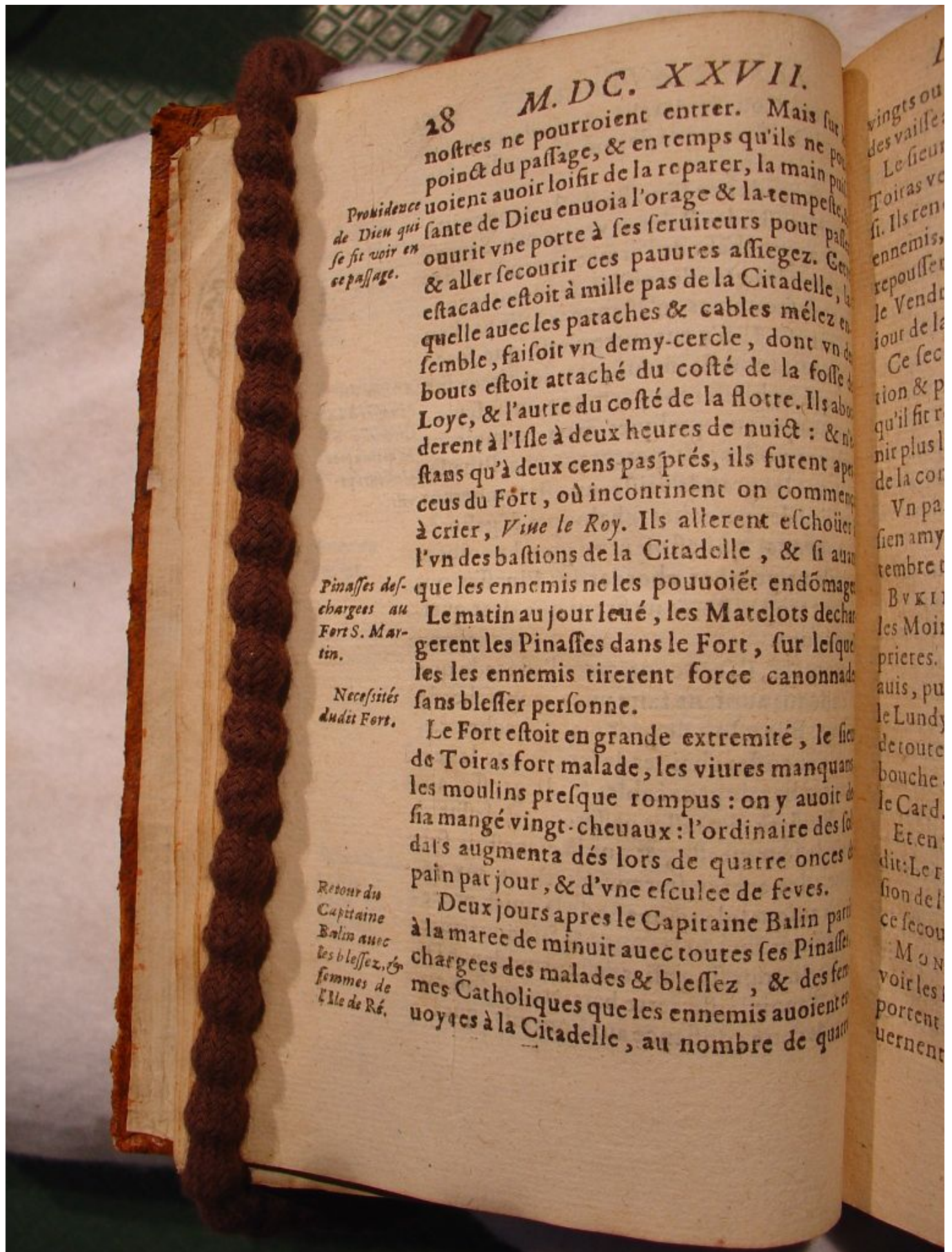
1627_026.jpg



1627_027.jpg



1627_028.jpg



28 M. DC. XXVII.

*Providence
de Dieu qui
se fit voir en
ce passage.*

nostres ne pourroient entrer. Mais sur
point du passage, & en temps qu'ils ne
uoient auoir loisir de la reparer, la main
sante de Dieu enuoia l'orage & la tempeste
ouurit vne porte à ses seruiteurs pour passer
& aller secourir ces pauvres assiegez. Ce
estacade estoit à mille pas de la Citadelle, la
quelle avec les paraches & cables mêlez en
semble, faisoit vn demy-cercle, dont vn des
bouts estoit attaché du costé de la fosse de
Loye, & l'autre du costé de la flotte. Ils abor-
derent à l'Isle à deux heures de nuit : & ne
sans qu'à deux cens pas près, ils furent aper-
ceus du Fort, où incontinent on commen-
ça à crier, *Vive le Roy*. Ils allerent eschoüer
l'un des bastions de la Citadelle, & si auant
que les ennemis ne les pouuoient endommager.
Le matin au jour leué, les Matelots dechar-
gerent les Pinasses dans le Fort, sur lesquelles
les ennemis tirerent force canonnades
sans blesser personne.

*Pinasses des-
chargées au
Fort S. Mar-
tin.*

*Necessités
dudit Fort.*

Le Fort estoit en grande extremité, le sieur
de Toiras fort malade, les viures manquant
les moulins presque rompus : on y auoit des-
fia mangé vingt-cheuaux : l'ordinaire des sol-
dats augmenta dès lors de quatre onces de
pain par jour, & d'une esculée de fèves.

*Retour du
Capitaine
Balin avec
les blessez, &
femmes de
l'Isle de Ré.*

Deux jours apres le Capitaine Balin parti
à la marée de minuit avec toutes les Pinasses
chargées des malades & blessez, & des fem-
mes Catholiques que les ennemis auoient en-
uoyées à la Citadelle, au nombre de quatre

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan